



Sur ce dossier, M. Le Maire partage tout à fait la remarque de certains conseillers municipaux, comme quoi, cette réalisation a eu un coût élevé.

Cependant, ces travaux ont été la finalité, « la cerise sur le gâteau » des travaux du bourg. Nous venons de refaire le parking « Madeleine Dubois » et pourquoi pas celui-ci qui à notre sens, avait besoin d'une réhabilitation totale.

Nous ne pouvions pas garder un espace « dit parking » où l'on ne pouvait même pas stationner sur cet espace lors des pluies. On ne pouvait pas accueillir correctement le public lors des messes et des différents offices religieux, la qualité de ce lieu était réellement médiocre (écoulement des eaux...) et le parvis de l'église qui était fort abîmé.

Le changement de ce lieu est bien visible, d'ailleurs les paroissiens ont été les premiers à remercier la municipalité pour ces travaux.

Année 2022	Premières procédures administratives Étude du réseau	3 200 € 500 €
Année 2023	Fin des procédures administratives Esquisse/plan Avant projet Étude Geotec Déclaration préalable Géo-détection Zone de stationnement Travaux (1ère phase)	3 200€ 2 280€ 2 961€ 2 892€ 300€ 408€ 3 130€ 98 997,74 €
Année 2024	Suivi Travaux (2ème phase dont le parvis) Mission EXE formulaire d'exécution des marchés Mission AOR assistance apportée au maître de l'ouvrage lors des opérations de réception Divers	2 040€ 78 448,66€ 1 244,22€ 710,99€ 147,89€
TOTAL		200 460,50 €

Subventions accordées : 64.057,45 € par le Conseil Départemental.
13 115,66 € par l'État

Inquiétude : nous avons eu un manque, un refus d'aide financière du fond verts de 45 000 €.

Vous pouvez demander à Monsieur le Maire le pourquoi du refus de la subvention.

Précisions des travaux :

Zone de stationnement, terrassement, bordures revêtements dioritique, butées en chêne, renaturation zone de stationnement, pose de dalle gazon TTE, aire piétonne, reprise du pluvial de l'église, rampe accès église, construction de trottoir, signalisation verticale et horizontale, éléments de dé-imperméabilisation et renaturation sur aire piétonne, application de béton drainant, végétalisation...

Comme vous avez pu constater, une borne recharge électrique pour automobile est en cours d'installation puisque ce parking contient plus de 20 places, c'est une obligation à partir de janvier 2025. Elle sera en fonction en fin d'année 2024. On ne sait pas si une deuxième borne de recharge électrique verra le jour sur la place du foyer rural...

Dernières petites touches, prévues prochainement :

- **Mise en place d'un défibrillateur** qui devrait être installé courant 2025 à l'extérieur de l'église puisque cet office est un ERP catégorie 5 (Établissement Recevant du Public).

- **Plantation d'arbustes** tout le long du parking (côté route).

